
**Le 24 mars 2005, la loi Fillon sur l'orientation de l'école a été définitivement votée.
Retour sur une loi qui vient de loin...**

Printemps 2003, les personnels de l'Education Nationale luttent contre la casse des retraites par répartition et contre la décentralisation. Blocage du bac avorté, la contre-réforme des retraites passe tandis que les syndicats majoritaires ou dits représentatifs se ruent sur le « grand débat » véritable mascarade pseudo démocratique que SUD Education appelait à boycotter. Suite prévisible de ce « grand débat » : un rapport Thélot, véritable catalogue de propositions libérales, qui donnera le projet de loi Fillon sur l'orientation de l'école. Ce projet de loi massivement rejeté par le Conseil Supérieur d'Education, est toutefois maintenu. Nous aurions pu attendre une grande mobilisation de la part de ceux qui se sentaient trompés par le « grand débat » et qui lui servaient ainsi de caution. D'autant qu'on nous annonce des suppressions massives de postes dans tous les secteurs, que le transfert des TOS se met en place, non sans difficultés, que la LOLF va bouleverser tout le fonctionnement des établissements, que la LOPRI pointe son nez (Loi d'Orientation Pour la Recherche et l'Innovation), que la précarité s'institutionnalise...

Mais rien, le silence, ou presque...

Dans le Var, comme partout ailleurs, SUD Education a participé à toutes les actions possibles pour organiser la riposte : AG de grévistes le 20 janvier, AG inter établissements (2 février, 2 et 10 mars), rassemblement intersyndical le 15 février (jour de l'ouverture du débat parlementaire), rassemblement du 2 mars (jour du vote de la loi en première lecture). Deux établissements ont appliqué les propositions faites d'occupations nocturnes, les lycées Beaussier et Dumont d'Urville.

Pendant ce temps là, les lycéens organisaient eux aussi la mobilisation à travers tout le pays, mobilisation qui s'est traduite ces derniers jours par des occupations d'établissements. Nous nous devons donc de rejoindre très rapidement les lycéens en lutte, tous ensemble !

Lors de l'AG intersyndicale du 10 mars, SUD Education, conformément aux souhaits de la majorité des personnes présentes, a appelé à la grève le mardi 15 mars, jour de l'ouverture du débat au sénat, pour être dans la rue avec les lycéens. Au plan national seuls les syndicats SUD Education et CNT appelaient clairement à la grève ce jour là puisque la plupart des AG en avaient décidé ainsi... tandis que la FSU se contentait d'annoncer le dépôt d'un préavis de grève au cas où... Quant aux autres organisations syndicales, on ne les a pas entendues.

Aujourd'hui, l'intersyndicale de l'Education (FSU, CGT, UNSA, SGEN-CFDT, FAEN) en association avec la FCPE appelle à des manifestations régionales le samedi 2 avril, soit 9 jours après le vote final de la loi Fillon ! Que dire sinon notre incompréhension de voir des organisations syndicales abandonner la lutte ? A moins qu'elles ne soient finalement d'accord avec cette loi issue du grand débat auxquelles elles ont participé ! Ou serait-ce la proximité des élections professionnelles (fin 2005) qui calmerait toute velléité revendicative ?

En tout cas pour nous, pas question d'aller faire une promenade de santé le 2 avril. C'est avant le vote de la loi Fillon qu'il aurait fallu faire ces manifestations régionales !